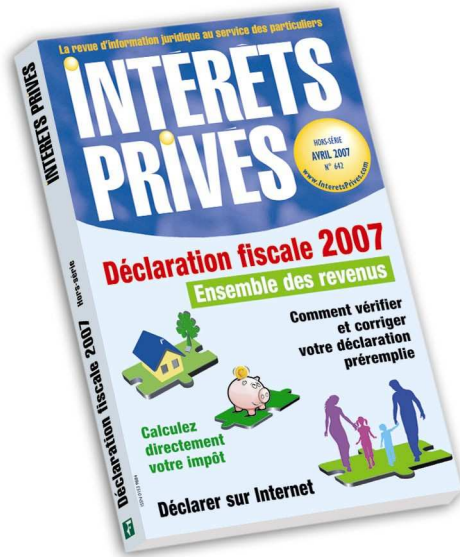


## Déclaration fiscale 2007

Équipe rédactionnelle d'Intérêts Privés,  
La revue d'information juridique au service  
des particuliers

Hors-série Avril 2007 – n° 642  
23 € TTC



### Déclarations de revenus : c'est parti !

Depuis le 24 avril 2007, les contribuables reçoivent leur déclaration de revenus papier, tandis que le 2 mai ouvrira le service de déclaration par Internet, [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

La réforme de l'impôt sur le revenu, adoptée dans le cadre de la loi de finances pour 2006, entre en vigueur cette année. Cette réforme prévoit notamment :

- une réduction du nombre de tranches du barème d'imposition de 7 à 5,
- une diminution des taux d'imposition.

De nombreux aménagements ont été apportés aux dispositifs de réductions et crédits d'impôt, en particulier, au crédit d'impôt pour les dépenses d'économie d'énergie réglées en 2006.

Bien que la déclaration soit proposée préremplie, le contribuable a l'obligation de la contrôler sous peine d'être sanctionné en cas d'erreur.

Pour aborder plus sereinement l'échéance de la déclaration des revenus, la rédaction d'**Intérêts Privés** propose en exclusivité sur son portail **un dossier en accès libre et gratuit**, consacré exclusivement aux modalités pratiques du calcul de l'impôt.

**Pour télécharger le guide « Déclarez malin », il suffit de se rendre sur :**  
[http://interetsprivés.grouperf.com/special/reduction\\_impots\\_2007/](http://interetsprivés.grouperf.com/special/reduction_impots_2007/)

Sont également disponibles sur : [www.grouperf.com/impots/](http://www.grouperf.com/impots/)

- un simulateur d'impôt sur le revenu
- un dossier lois de finances
- une aide à la déclaration personnel 2007 du dirigeant d'entreprise.

Le Hors-série d'Intérêts Privés *Déclaration fiscale 2007* est par ailleurs vendu par correspondance au prix de 23 €. Pour commander : €1. 0 826 80 52 52 (0,15 €/min).